

ANNEXE A1

Adresse :
130 Rang de la Rivière-David,
Saint-David, JOG 1L0, QC

No de lots :
5 249 532
5 250 275

<u>INCLUSIONS</u>	<u>EXCLUSIONS</u>
<ul style="list-style-type: none">• Luminaires• Four encastré• Micro-onde• Lave-vaisselle (NB. Il y aurait un trouble électronique intermittent.)• Réfrigérateur• Rideaux de la chambre• Serre <p><i>Lesquelles sont vendues sans garantie légale de qualité ou de fonctionnement, aux risques et périls de l'acheteur</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Maison : Lampe sur pied dans le salon qui est vissée au mur, laveuse, sècheuse, 2 congélateurs et tous les effets personnels des vendeurs• Bâtiment multifonctionnel: 2 réfrigérateurs, 2 congélateurs tombeaux et une chambre froide, tous les équipements et l'inventaire qui servaient à l'entreprise maraîchère, évier en stainless, etc. (Les équipements et les inventaires pour l'entreprise maraîchère sont à vendre, voir liste disponible.)• Side by Side CF Moto Uforce 600 (2022), tracteur à gazon Cub Cadet XT1 42 pouces, Kubota M6950 (1984), remorque• Récoltes• Inventaires/stock

DÉCLARATIONS DU VENDEUR :

1. **LA GARANTIE :** La présente vente est faite sans garantie légale de qualité, aux risques et périls de l'acheteur.
2. **CONTRATS DE LOCATION:** Le vendeur déclare ne rien avoir en location.
3. **INCLUSIONS :** La section de la clause 11.2 qui stipule *"à les laisser libres de tout bien non inclus à la présente promesse d'achat ou qui n'est pas pris en charge par l'acheteur, à défaut de quoi l'acheteur pourra les faire enlever aux frais du vendeur..."* est remplacée par celle-ci :
Tout ce qui restera sur la propriété à la date de la prise de possession sera réputé appartenir à l'acheteur à moins d'une entente écrite entre le vendeur et l'acheteur. Le tout étant donné sans garantie légale de qualité ou de fonctionnement, aux risques et périls de l'acheteur.
4. **MONTANT DE VENTE PLUS TAXES :** Nous sommes présentement en vérification avec un fiscaliste pour savoir si la vente est taxable, ou nous vous en informerons dès que possible
5. **SUPERFICIE :** Superficie et mesures de la terre vendue selon le cadastre municipal, terre non arpentée, sans garantie de contenance, et vendue telle que vue. Le vendeur ne fournira pas de document d'arpentage, ni aucun certificat de localisation ou piquetage pour cette vente. L'acheteur s'en déclare satisfait.

6. **SUPERFICIE BOIS ET/OU CULTURE** : Les superficies en culture et en bois proviennent d'estimés trouvés à l'aide de l'outil de calcul de superficie sur le site de la CPTAQ. Ces superficies sont vendues telles que vues, sans garantie de superficie.
7. **CRÉDIT DU MAPAQ** : Pour le montant des taxes municipales, s'il y a un crédit de taxes du MAPAQ, la réduction est incluse dans le montant de taxes affiché par le courtier.
8. **ZONAGE AGRICOLE** : L'acheteur reconnaît que le lot vendu est situé dans une zone agricole, que ce lot est assujéti à certaines dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et qu'il ne pourra utiliser ce lot à une fin autre que l'agriculture à moins qu'il n'obtienne l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole ou qu'il puisse se prévaloir de droits prévus dans la Loi. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Si l'acheteur veut du temps supplémentaire pour faire ses vérifications, il devra ajouter une clause à la promesse d'achat. Si aucune clause n'est ajoutée, c'est que l'acheteur s'en déclare satisfait.
9. **RÉPARTITION DU PRIX DE VENTE** : La répartition du prix de vente sera fournie par le vendeur et/ou son comptable au notaire instrumentant la vente.
10. **ZONE GLISSEMENT TERRAIN** : Il y aurait une zone de glissement de terrain sur la terre. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Si l'acheteur veut du temps supplémentaire pour faire ses vérifications, il devra ajouter une clause à la promesse d'achat. Si aucune clause n'est ajoutée, c'est que l'acheteur s'en déclare satisfait.
11. **ZONE INONDABLE** : Il y aurait une zone inondable sur la propriété. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets/constructions qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Si l'acheteur veut du temps supplémentaire pour faire ses vérifications, il devra ajouter une clause à la promesse d'achat. Si aucune clause n'est ajoutée, c'est que l'acheteur s'en déclare satisfait.
12. **SERVITUDES** : Le vendeur déclare que l'immeuble est l'objet des servitudes suivantes :
 - a. SUJET le lot 649 à une servitude de droit de passage pour lignes de transmission et de distribution d'énergie électrique en faveur de la SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD, sans assiette, aux termes d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Yamaska, sous le numéro 88 582.
 - b. SUJET le lot 650 à une servitude de droit de passage pour lignes de transmission et de distribution d'énergie électrique en faveur de la SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD, sans assiette, aux termes d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Yamaska, sous le numéro 88 583.

- c. SUJET les lots 651 et 652 à une servitude de droit de passage pour lignes de transmission et de distribution d'énergie électrique en faveur de la SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD, sans assiette, aux termes d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Yamaska, sous le numéro 88 584.
- d. SUJET le lot 650 à une servitude de droit de passage pour lignes de transmission et de distribution d'énergie électrique en faveur de la SHAWINIGAN WATER & POWER, sans assiette, aux termes d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Yamaska, sous le numéro 82 812.
- e. SUJET aux droits d'Hydro-Québec d'occuper une partie de la propriété aux fins d'installer et d'entretenir ses équipements nécessaires à l'exploitation de la ligne de distribution d'électricité, le tout conformément aux Conditions de services d'électricité approuvées par la Régie de l'énergie.

14. FOSSE SEPTIQUE ET CHAMP D'ÉPURATION : La fosse septique et le champ d'épuration installés en 2023 seraient conçus pour 4 chambres. Une attestation de conformité est jointe à cette annexe.

15. POÊLES, FOYERS ET/OU CHEMINÉES : Le ou les poêles, foyers, appareils à combustion et la ou les cheminées sont vendus sans garantie quant à leur conformité à la réglementation applicable ainsi qu'aux exigences imposées par les compagnies d'assurances.

Date : 01-04-2026

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance de ce document et m'en déclarer satisfait.

PA _____

_____	_____	_____	_____
Acheteur 1	Date	Vendeur 1	Date
_____	_____	_____	_____
Acheteur 2	Date	Vendeur 2	Date

Toute reproduction et/ou modification, en tout ou en partie, est interdite sans l'autorisation écrite de Maxxum 100 centre inc. Si lors d'une promesse d'achat, vous souhaitez exclure ou modifier certaines clauses, vous devez en aviser les courtiers inscripteurs, raturer la clause, la réécrire en rouge et faire initialer vos clients afin que vos intentions soient claires entre toutes les parties. Toute modification au document à l'aide d'un logiciel comme Adobe est strictement interdite.

CPTAQ Potentiel acéricole

Adresse :
130 Rang de la Rivière-David,
Saint-David, QC J0G 1L0

Lot(s) :
5 249 532
5 250 275



Aspects légaux :

1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
2. Cette matrice n'a aucune valeur légale et ne vous permet aucun droit de certification des limites cadastrales sur une propriété.
3. Source : <https://demeter.cptaq.gouv.qc.ca/>

CPTAQ

Vue aérienne

Adresse :
130 Rang de la Rivière-David,
Saint-David, QC J0G 1L0

Lot(s) :
5 249 532
5 250 275



Aspects légaux :

1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
2. Cette matrice n'a aucune valeur légale et ne vous permet aucun droit de certification des limites cadastrales sur une propriété.
3. Source : <https://demeter.cptaq.gouv.qc.ca/>

THÈME : ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN CARTES DE CONTRAINTES

Définition du thème

Cette cartographie localise les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain, prescrites par le gouvernement du Québec.

Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain comprennent, en plus du talus, des bandes de protection à son sommet et à sa base, où différentes interventions doivent être réglementées.

Ces zones sont destinées à être intégrées au schéma d'aménagement et de développement des MRC pour la planification du territoire et le contrôle de l'utilisation du sol, conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1, art.5).

Géométrie

Point	<input type="checkbox"/>	
Ligne	<input checked="" type="checkbox"/>	ZPEGT_CGT_I
Surface	<input checked="" type="checkbox"/>	ZPEGT_CGT_s
Surface	<input checked="" type="checkbox"/>	ZPEGT_Index_CGT_s

Zones de contraintes de glissement de terrain (linéaire)

ZPEGT_CGT_I

Nom attribut	Format	Obl.	Description de l'attribut
ETQ_CONTR	C 10	√	Étiquette des zones de contraintes de glissement de terrain
FAM_GLISS	C 160	√	Famille de glissement de terrain
DESCRIPTIO	C 254	√	Description de l'entité
DATE_PROD	C 20	√	Date de production de la cartographie

Liste des valeurs fixes des attributs du fichier ZPEGT_CGT_I

FAM_GLISS	ETQ_CONTR	DESCRIPTIO
Délimitation	ST Contr	Sommet de talus
	ST2 Contr	Sommet de talus double
	BT Contr	Base de talus
	LC Contr	Ligne de côte
Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs	RA2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, pouvant hypothétiquement être affectée par des glissements de grande étendue

**Zones de contraintes de glissement de terrain
(surfacique)**

ZPEGT_CGT_s

Nom attribut	Format	Obl.	Description de l'attribut
ETQ_CONTR	C 10	√	Étiquette des zones de contraintes de glissement de terrain
FAM_GLISS	C 160	√	Famille de glissement de terrain
DESCRIPTIO	C 254	√	Description de l'entité
DATE_PROD	C 20	√	Date de production de la cartographie

Liste des valeurs fixes des attributs du fichier ZPEGT_CGT_s

FAM_GLISS	ETQ_CONTR	DESCRIPTIO
Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain faiblement ou non rétrogressifs	NA1	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
	NA1 talus	
	NA2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique
	NA2 talus	
	NS1	Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
	NS1 talus	
	NS2	Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
	NS2 talus	
	NH	Zone composée de sols hétérogènes (till ou roc altéré), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
	NH talus	
	NR	Zone composée de roc et/ou de fragments de roc, susceptible d'être affectée par des chutes de bloc d'origine naturelle ou pouvant être déstabilisée par des interventions d'origine anthropique
	NR talus	
	NC	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
	NC talus	
Zones de contraintes relatives à l'érosion des berges du fleuve et du golfe du Saint-Laurent	NHd	Zone située à l'embouchure d'un ravin, susceptible d'être affectée par l'étalement de débris hétérogènes lors de crues importantes
	NI	Zone composée de dépôts meubles de nature indéterminée, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain faiblement ou non rétrogressifs et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe du Saint-Laurent	E	Zone composée de dépôts meubles dont le talus a généralement moins de 5 mètres de hauteur et est susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent
	NA1L	Zone NA1 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent
	NA1L talus	
	NS1L	Zone NS1 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent
	NS1L talus	
	NHL	Zone NH susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent
	NHL talus	
	NCL	Zone NC susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent
	NCL talus	
	E-NA1	Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NA1
	E-NA2	Zone E sensible aux interventions d'origine anthropique
	E-NS1	Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NS1

	E-NS2	Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NS2
	E-NH	Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NH
	E-NHd	Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NHd
	E-NR	Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NR
	E-NC	Zone E pouvant contenir des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain fortement rétrogressifs	RA1 Sommet	Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
	RA1 Base	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet
Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs et aux glissements fortement rétrogressifs	RA1-NA2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain fortement rétrogressifs et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe du Saint-Laurent	E-RA1 Base	Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement de terrain provenant d'une zone adjacente RA1 Sommet

Index cartographique des zones de contraintes de glissement de terrain (surfacique)

ZPEGT_Index_CGT_s

Nom attribut	Format	Obl.	Description de l'attribut	
NUM_5000	C	16	✓	Numéro de la feuille SQRC (Système québécois de référence cartographique)
Nom	C	50	✓	Nom de la feuille (Commission de toponymie du Québec)
Version	C	10	✓	Version de la feuille
Date_prod	C	25	✓	Date de production de la cartographie
Descriptio	C	50	✓	Indique s'il s'agit d'un secteur cartographié ou non cartographié
Lien	C	254	✓	Nom du fichier pdf relié à la feuille
Internet	C	254	✓	Adresse internet du serveur contenant les feuilles en format pdf
Hyperliens	C	254	✓	Hyperlien pour le téléchargement de la feuille en format pdf

Liste des valeurs fixes des attributs du fichier ZPEGT_Index_CGT_s

DESCRIPTIO	
Secteur cartographié	À l'intérieur d'une feuille SQRC, territoire couvert par la cartographie des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain réalisée par le ministère des Transports du Québec. Ces secteurs incluent des portions de terrain non-zonées car ils ne rencontrent pas les critères utilisés dans la méthode de cartographie du MTQ.
Secteur non-cartographié	À l'intérieur d'une feuille SQRC, territoire où la cartographie des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain n'a pas été réalisée par le ministère des Transports du Québec.

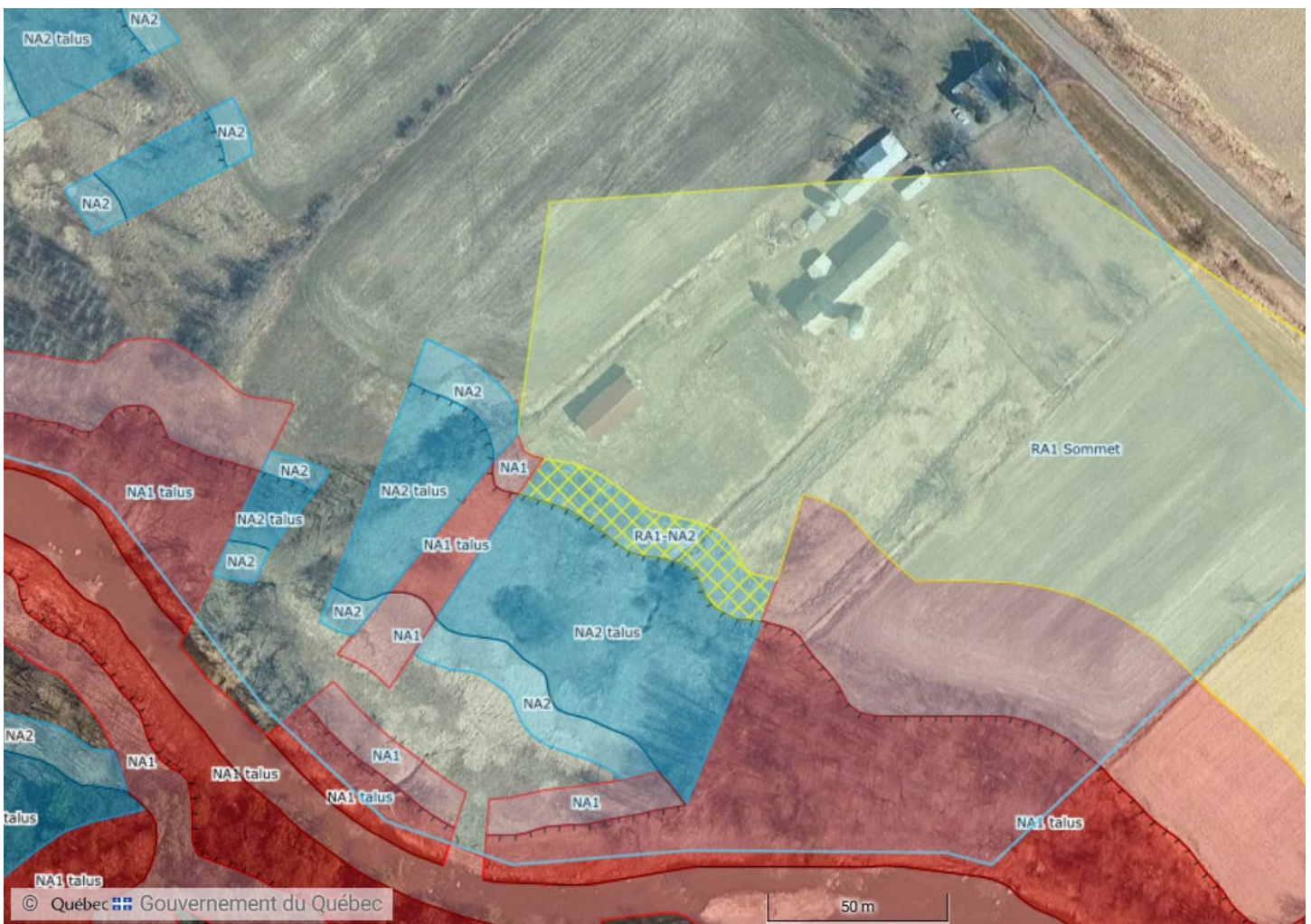
Règles d'interprétation et particularités

- Les zones dont le code débute par la lettre N sont sujettes à des glissements de terrain de faible étendue (faiblement ou non rétrogressifs) alors que celles débutant par la lettre R le sont à des glissements de terrain de grande étendue (fortement rétrogressifs).
- La 2^e lettre du code désigne la nature du matériau de chacune des zones. Les lettres A, S, H et C indiquent respectivement un sol à prédominance argileuse, sableuse, hétérogène et colluvionnaire tandis que R indique que le talus est composé de roc.
- Les chiffres 1 et 2 annoncent un degré décroissant de sévérité où des normes sont applicables pour des zones de même famille (N ou R) et constituées de sols de même nature (A et S).
- Les zones dont le code débute par la lettre E sont susceptibles de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent.
- Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement mais indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la possibilité de l'être est extrêmement faible.
- Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie. Leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées.
- L'utilisation des zones de contraintes en données vectorielles superposées à une image aérienne dans une plateforme cartographique peut parfois occasionner un décalage entre les informations, dû à l'imprécision planimétrique du fond de carte utilisé.
- À noter que les données diffusées via Territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), constituent la version officielle.
- Pour consulter les orientations gouvernementales pour les glissements de terrain dans les dépôts meubles : [Orientations gouvernementales en aménagement du territoire en vigueur \(OGAT\) | Gouvernement du Québec](#)

Zone glissement de terrain

Adresse :
130 Rang de la Rivière-David,
Saint-David, QC J0G 1L0

Lots :
5 249 532
5 250 275



Aspects légaux :

1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
2. Cette matrice n'a aucune valeur légale.
3. Source : https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/aperçu-qc/?context=mtq&zoom=7¢er=-72,48&invisiblelayers=*&visiblelayers=zpegt_index_cgt_s,zpegt_cgt_l,zpegt_cgt_s,carte_gouv_qc

Zone inondable Vue Aérienne

Adresse :
130 Rang de la Rivière-David,
Saint-David, QC J0G 1L0

Lot(s) :
5 249 532
5 250 275



Aspects légaux :

1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
2. Cette matrice n'a aucune valeur légale et ne vous permet aucun droit de certification des limites cadastrales sur une propriété.
3. Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



BESOIN D'UNE FOSSE SEPTIQUE ?

Première étape
TEST EAU SOL



MEMBRE DE L'ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

Marie-Josée Parino, B.Sc.T.P



(819) 840-6777

Info @ [testeausol.com](mailto:info@testeausol.com)

www.testeausol.com



Attestation de conformité

██████████ - 130 Rang de la Rivière David

Adresse de l'installation

Adresse :	130, rang de la Rivière-David,
Ville :	Saint-David
Code postal :	J0G 1L0
MRC :	Pierre-De Saurel
Lot :	5249532

Propriétaire

Nom :	██████████
Téléphone :	██████████
Courriel :	██████████

Installateur

Nom : Excavation Laflamme et Ménard inc.
Téléphone : 450-209-0545
Courriel : Inconnu
Adresse : 1590, rang Saint-Édouard,
Ville : Saint-Simon
Code postal : J0H 1Y0
RBQ : 2734-4415-96

Consultant qui a produit les plans

Nom :	Marie-Josée Parino, B.Sc. T.P.
Téléphone :	819 840-6777
Courriel :	info@testeausol.com
Adresse :	105-3675, Boul. du Chanoine-Moreau
Ville :	Trois-Rivières
Code postal :	G8Y 5M6

Dates

Date des plans :	Addenda : 2023-09-22
Date de l'installation :	2023-10-16
Date de visite conformité :	2023-10-16



RÉALISÉE PAR :
TEST EAU SOL MJP INC.
Marie-Josée Parino, B.Sc. T.P.
105-3675, Boul. du Chanoine-Moreau
Trois-Rivières (QC)
G8Y 5M6
Téléphone : 819 840-6777



Mandat

Notre entreprise, TEST EAU SOL MJP INC, a été mandatée pour effectuer une attestation de conformité relative à l'installation septique installée. Le but de cette surveillance de chantier est d'attester que l'installation sanitaire installée chez le client, par un entrepreneur autorisé, est conforme aux plans et devis qui ont été fournis au client (1. Localisation et 2. Coupe et détails). Ceci n'est pas une étude de sol. Au préalable, le client doit avoir mandaté une personne membre d'un ordre professionnel compétent (consultant) pour effectuer une caractérisation de sol et réaliser des plans et devis conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (règlement Q-2, r.22), en vigueur à la date de l'étude.

Puisqu'il nous est impossible de tout vérifier, nous vérifions ce qui a déjà été réalisé lors de notre visite et/ou nous analysons la série de photos prises durant les travaux. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que des photos soient prises tout au long de l'installation, soit par lui-même ou par l'installateur. Ce qui n'a pu être vérifié d'aucune de ces façons est laissé en blanc, dans le présent rapport.

Détails de l'installation	
Numéro du permis :	2023-62
Fosse septique :	850G / 3.9m ³
Système :	Filtre à sable Classique avec rejet au cours d'eau
Dimensions système non-étanche :	Superficie : 52m ² Largeur : 6.70m Longueur : 8.80m Profondeur : 1.70m
Commentaires :	<ul style="list-style-type: none">- Le rejet sera fait avec la conduite actuelle du rejet au cours d'eau qui est situé à droite du terrain, pour ne pas excaver dans la zone à glissements.- Quelques modifications sur l'installation par rapport à nos plans, les changements sont ajoutés au plan tel que construit.
Les distances minimales sont respectées :	Vrai

Détails de l'installation (suite)

Conduite d'amenée :	BNQ
Conduites étanches :	75mm
Conduites perforées :	75mm
Ventilation principale :	Au toit
Ventilation secondaire :	Non
Conduite de refoulement :	N/A
Isolant :	Oui
Gravier :	1.5cm à 6cm
Remblai :	Je n'ai pas pu observer le remblai final.
Pentes :	1% pour la conduite d'amenée
Carrière du sable filtrant :	Inconnue
No. série T.S.A. :	N/A

ANNEXES

Annexe A : Photos de l'installation





Annexe B : Licence RBQ



Régie du bâtiment du Québec

Registre des détenteurs de licence RBQ

Dernière mise à jour : 2023-10-17 02:32

Excavation Laflamme et Ménard inc.

LICENCE VALIDE

Le titulaire est autorisé à agir à titre d'entrepreneur de construction. Il peut donc présenter des soumissions et exécuter ou faire exécuter des travaux de construction pour autrui.

Autre(s) nom(s)	Numéro de licence RBQ	Date de délivrance	Date du paiement annuel
Aucun autre nom déclaré	2734-4415-96	1990-04-25	2024-05-30
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	Adresse	Courriel	Téléphone
1142228833	1590 rang Saint-Édouard Saint-Simon QC Canada J0H 1Y0	info@excavationlaflammeetmenard.com	450-798-2344

Vous êtes le détenteur de cette licence et vous constatez que des informations sont manquantes ou inexactes? [Mettez à jour votre dossier](#)

Catégorie(s) et sous-catégorie(s) autorisée(s) ⓘ

CATÉGORIE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- 1.4 Routes et canalisation

CATÉGORIE ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

- 2.2 Ouvrages de captage d'eau non forés
- 2.4 Systèmes d'assainissement autonome
- 2.5 Excavation et terrassement
- 2.7 Travaux d'emplacement

Réclamations au cautionnement ⓘ

Aucune réclamation au dossier

Association ou compagnie fournissant le cautionnement

Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ) : 40 000 \$

Répondant(s)

1 répondant(s) autorisé(s)

Annexe C: Attestation, sceau et signature

Ce document a été réalisé par l'équipe

TEST EAU SOL

Dessins : Crystelle Laurence

Rédaction, correction et validation du contenu :

17 octobre 2023



Marie-Josée Parino, B. Sc., T.P.

Membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

CONFIRMATION ANNUELLE DU DROIT D'EXERCICE EN ÉVACUATION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPO) atteste que

Madame Marie-Josée Parino, T.P.
Membre n° 18177

répond aux critères pour exercer dans le domaine de l'évacuation et du traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, c. Q-2, r. 22)

Conditionnellement au maintien du permis de l'OTPO et à la détention de l'assurance de la responsabilité professionnelle,
cette reconnaissance est valide du **1er avril 2023 au 31 mars 2024**.

Le président de l'OTPO,

Richard Legendre, T.Sc.A.





LÉGENDE:

- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- CHEMIN
- LIGNE PROTECTRICE
- FOSSE
- ☁ ARBRE

CONDUITE ACTUELLE
DE Ø100mm (4"), EN BON ÉTAT SELON
TEST D'ÉCOULEMENT FAIT PAR
L'INSTALLATEUR, SUR PLACE.
L'EMPIERREMENT SERA À REFAIRE
ET UN GRILLAGE ANTI-VERMINE
SERA AJOUTÉ À LA CONDUITE.

AQUEDUC PLACÉ À TITRE
INDICATIF SELON LA CLIENTE

FILTRE À SABLE
CLASSIQUE DE
52m²

5 249 532

FOSSE SEPTIQUE DE BÉTON
850 GALLONS/3.9m³
COUVERCLES PLASTIQUES
(NQ 3680-905)

FERME

SILO

FERME

RÉSIDENCE DE
3 CHAMBRES
À COUCHER
MAIS SYSTÈME
SEPTIQUE POUR
4 CHAMBRES À
COUCHER.

ENTRÉE

130 RANG DE LA RIVIÈRE DAVID

7.55m

7.10m

3.10m

11.20m

6.42m

2.70m

105-3675,
CHANOINE-MOREAU
TROIS-RIVIÈRES
(QUÉBEC) G8Y 5M6
819 840-6777



SCEAU ET
SIGNATURE:



130, RANG DE LA RIVIÈRE-DAVID
SAINT-DAVID

PROJET: _____

DESSIN(S): TEL-QUE-CONSTUIT

ÉCHELLE: 1:500

DESSINÉ PAR: CRYSTELLE LAURENCE

VÉRIFIÉ PAR: MARIE-JOSÉE PARINO B.sc,TP

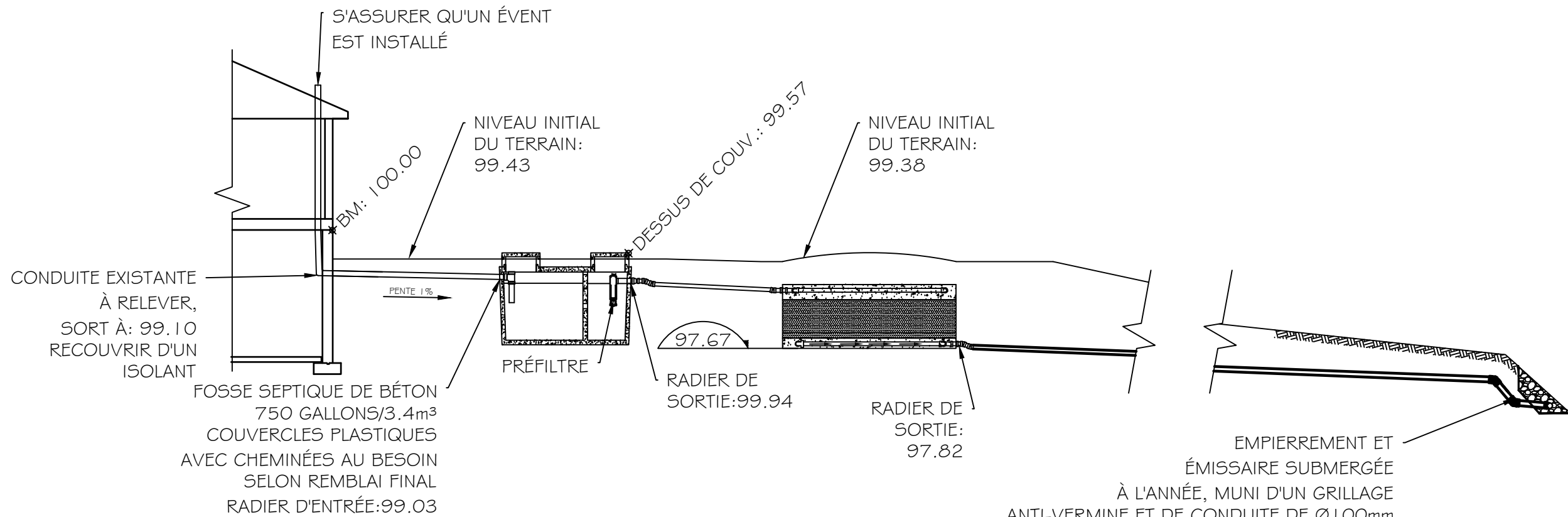
DATE: 16/10/2023

DATE DE MODIFICATION:

1 DE 2



NOTE: -S'ASSURER DE LAISSER LES COUVERCLES
RESSORTIS DU SOL FINI, DE MINIMUM 5cm



EMPIERREMENT ET
ÉMISSAIRE SUBMERGÉE
À L'ANNÉE, MUNI D'UN GRILLAGE
ANTI-VERMINE ET DE CONDUITE DE Ø 100mm
-L'INSTALLATEUR A REPRIS LA CONDUITE
ACTUELLE DU REJET JUSQU'AU COURS D'EAU.
IL A FAIT UN TEST D'ÉCOULEMENT AFIN DE
S'ASSURER QU'ELLE ÉTAIT EN BON ÉTAT.
DONC IL N'A PAS EXCAVÉ DANS LA ZONE
À GLISSEMENT.

LÉGENDE:

- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- CHEMIN
- LIGNE PROTECTRICE
- FOSSE
- ☼ ARBRE

105-3675,
CHANOINE-MOREAU
TROIS-RIVIÈRES
(QUÉBEC) G8Y 5M6
819 840-6777



SCEAU ET
SIGNATURE:



130, RANG DE LA RIVIÈRE-DAVID
SAINT-DAVID

PROJET: _____
DESSIN(S): TEL-QUE-CONSTUIT
ÉCHELLE: 1:100
DESSINÉ PAR: CRYSTELLE LAURENCE
VÉRIFIÉ PAR: MARIE-JOSÉE PARINO B.sc,TP
DATE: 16/10/2023
DATE DE MODIFICATION: _____

2 DE 2



1101, route 139 (rue Principale)
Roxton Pond, QC JOE 1Z0



Facture 92655
Date 2026-03-19
Vendeur
Termes NET 30 JOURS

1101, Route 139 (Rue Principale) Roxton Pond, QC, JOE 1Z0
Sans frais : 1-855-368-4765 ou 450 777-2551 #324
fossesmonteregie@e360s.ca

MADON STORMANC
130, RANG DE LA RIVIERE DAVID
ST DAVID, JOG1L0

#PO :
Lieu : 130, RANG DE LA RIVIERE DAVID, ST DAVID, JOG1L0
QC, CA

Service	Description	Qté	Prix unitaire	Prix
4101	Vidange Totale, 750 G, ST DAVID	1	380.00 \$	380.00 \$
			\$	0.00 \$
			\$	0.00 \$
			\$	0.00 \$
			\$	0.00 \$

- Référence 037434 Cette facture est payée merci!

Merci de votre confiance

Après 30 jours, des intérêts de 2% par mois seront portés aux comptes en souffrance.

A) Inscrit : 864968540
B) Inscrit : 1205739455

Sous-total CAD : 380 \$
TPS : 19 \$
TVQ : 37.90 \$
Total CAD : 436.90 \$

Certificat d'autorisation

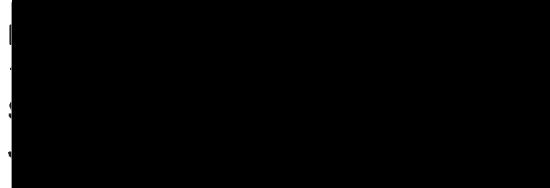
Demande débutée le: 14/09/2023 Demande complétée le: 05/10/2023 No demande: 2023-68
Saisie par: Xavier Rajotte
Type: **Installation septique** **No certificat: 2023-62**
Nature: Habitation unifamiliale isolée Résidentiel

Identification

Propriétaire



Demandeur

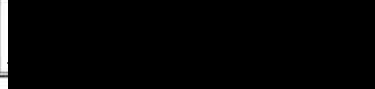


Courriel:

Copropriétaire

Adresse

Téléphone



() -

Emplacement

Matricule: 5391-39-6761-0-000-0000 Code d'utilisation: 8139 Code d'utilisation projetée: 8139
Adresse: 130 RANG DE LA RIVIERE-DAVID Frontage: 475.44 m
Zones: A12 Profondeur: 0.00 m
Lot distinct: Superficie: 122 208.40 m²
Code de zonage: Vert Nombre de logements: 1
Secteur d'inspection: Rang de la Rivière-David Année construction: 1945
District électoral: Nombre d'étages: 1.00
Arrondissement: Aire de plancher m²:
Service: Aqueduc / Vidanges des boues - Ordures ménagères Nombre d'unités touchées:
Cadastre: Ancien(s): P 649-DA P 650-DA P 651-DA P 652-DA
Rénové(s): 5249532 5250275

Travaux

Exécutant des travaux

Excavation Laflamme et Ménard inc.
1590, rang Saint-Édouard
Saint-Simon
J0H 1Y0 Tél (450) 798-2344
Télec.:
No RBQ: 2734-4415-96 No NEQ: 1142228833

Responsable

Éric Laflamme
Tél.: (450) 798-2344
Date début des travaux: 16/10/2023
Date prévue fin des travaux: 21/10/2023
Date fin des travaux: 16/10/2023

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 11 000,00 \$ No facture:
 Montant du permis: 50,00 \$
 Montant du dépôt garantie: 0,00 \$ No reçu:

Installation septique

Construction: Existante
 Occupation: Annuelle
 Type de fosse: Béton
 Année construction:
 Capacité totale: 3,4 m³ / 750 g
 Capacité effective: 2,6 m³
 Estimation de débit: 1260 litres par jour
 Préfiltre(s) Nombre: 1 Modèle:
 Nom du fabricant:
 No série:
 No BNQ: BNQ 3680-905
 No du dossier du tech:

Information sur l'immeuble

Nombre de chambres: 3
 Superficie du bâtiment: 105,9 m²

Terrain

Test de percolation:
 Test de sédimentation:
 Station pompage:
 Étude de la topographie du site:

Nature du sol: Argile silteux-limon
 Profondeur du roc: plus de 1,3 m
 Profondeur de la nappe: 0,8 m
 Pente du terrain: 1 %
 Alimentation eau potable: Aqueduc municipal

Étude du niveau de perméabilité du sol:
 Perméabilité: Sol peu perméable
 Méthode utilisée: Stratigraphie

Responsable caractéristique du sol

Nom: Test Eau Sol
 Adresse: 105-3675, Boul. du Chanoine-Moreau
 Ville, province: Trois-Rivières
 Code postal: G8Y 5M6 Téléphone: (819) 840-6777

Télécopieur:

Concepteur principal des plans

Nom: Test Eau Sol
 Adresse: 105-3675, Boul. du Chanoine-Moreau
 Ville, province: Trois-Rivières
 Code postal: G8Y 5M6 Télécopieur
 Téléphone: (819) 840-6777

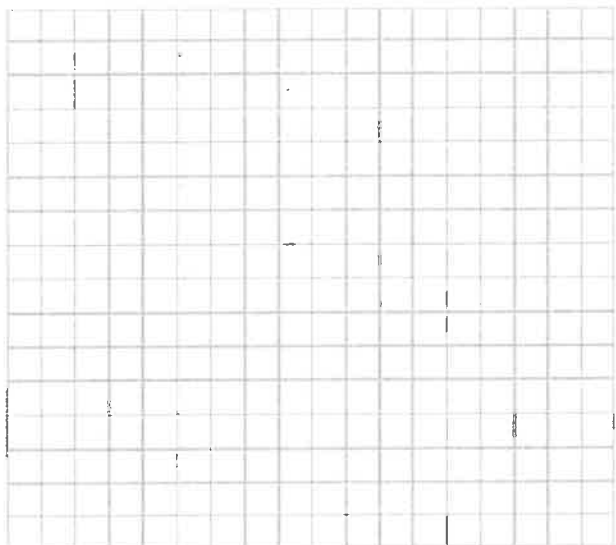
Servitude

Servitude:

Élément(s) épurateur(s)		Année construction:	<input type="text"/>
Élément épurateur:	Filtre à sable classique	Nombre de tranchées:	4
Superficie :	39 m ²	Autres:	<input type="text"/>
Longueur:	8,2 m		<input type="text"/>
Largeur:	4,8 m		<input type="text"/>
Profondeur:	1,85 m		<input type="text"/>
No équipement:	<input type="text"/>	Modèle:	<input type="text"/>

Localisation:

Système étanche	
Distance résidence:	5,03 m (min. 1,5 m)
Limite propriété droite:	plus de 1,5 m
Limite propriété gauche:	plus de 1,5 m
Limite propriété avant:	plus de 1,5 m
Limite propriété arrière:	plus de 1,5 m
Lac, cours d'eau, marais ou étang:	min. 15 m
Puits:	N/A
Conduite d'eau:	plus de 1,5 m
Système non étanche	
Distance résidence:	plus de 5 m
Limite propriété droite:	plus de 2 m
Limite propriété gauche:	plus de 2 m
Limite propriété avant:	plus de 2 m
Limite propriété arrière:	10,73 m (min. 2 m)
Lac, cours d'eau, marais ou étang:	16,81 m (min. 15 m)
Puits tubulaire:	N/A
Puits tubulaire scellé:	N/A
Puits autres sources:	N/A
Conduite d'eau:	plus de 2 m
Arbres, arbustes:	plus de 2 m
Talus:	plus de 3 m



Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Étude de caractéridstion du sol pour installation septique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	13/09/2023
Certificat de conformité d'installation septique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	27/10/2023

Description des travaux:
 Construction d'une installation septique composée d'un filtre à sable classique, avec un rejet de l'effluent dans une branche de la Rivière David située au nord-ouest de la résidence.

Signature du demandeur

Je soussigné(e) [REDACTED] déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le certificat m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent certificat de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à Saint-David ce _____

Signé par: _____

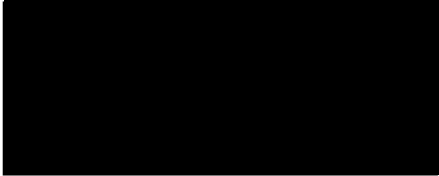
Certificat			No certificat: 2023-62
Date émission: 05/10/2023	En vigueur jusqu'au: 05/10/2024		



Responsable du dossier: Xavier Rajotte

Signature: _____

Rapport d'intervention

Type:	Installation septique	
Nature:	Habitation unifamiliale isolée	No demande: 2023-68
Date émission:	05/10/2023	En vigueur jusqu'au: 05/10/2024
		No permis: 2023-62

Propriétaire 	Emplacement Matricule 5391-39-6761-0-000-0000 Adresse 130 RANG DE LA RIVIERE-DAVID Code de zonage Vert Secteur Rang de la Rivière-David
--	--

Copropriétaire	Adresse	Téléphone
		() -

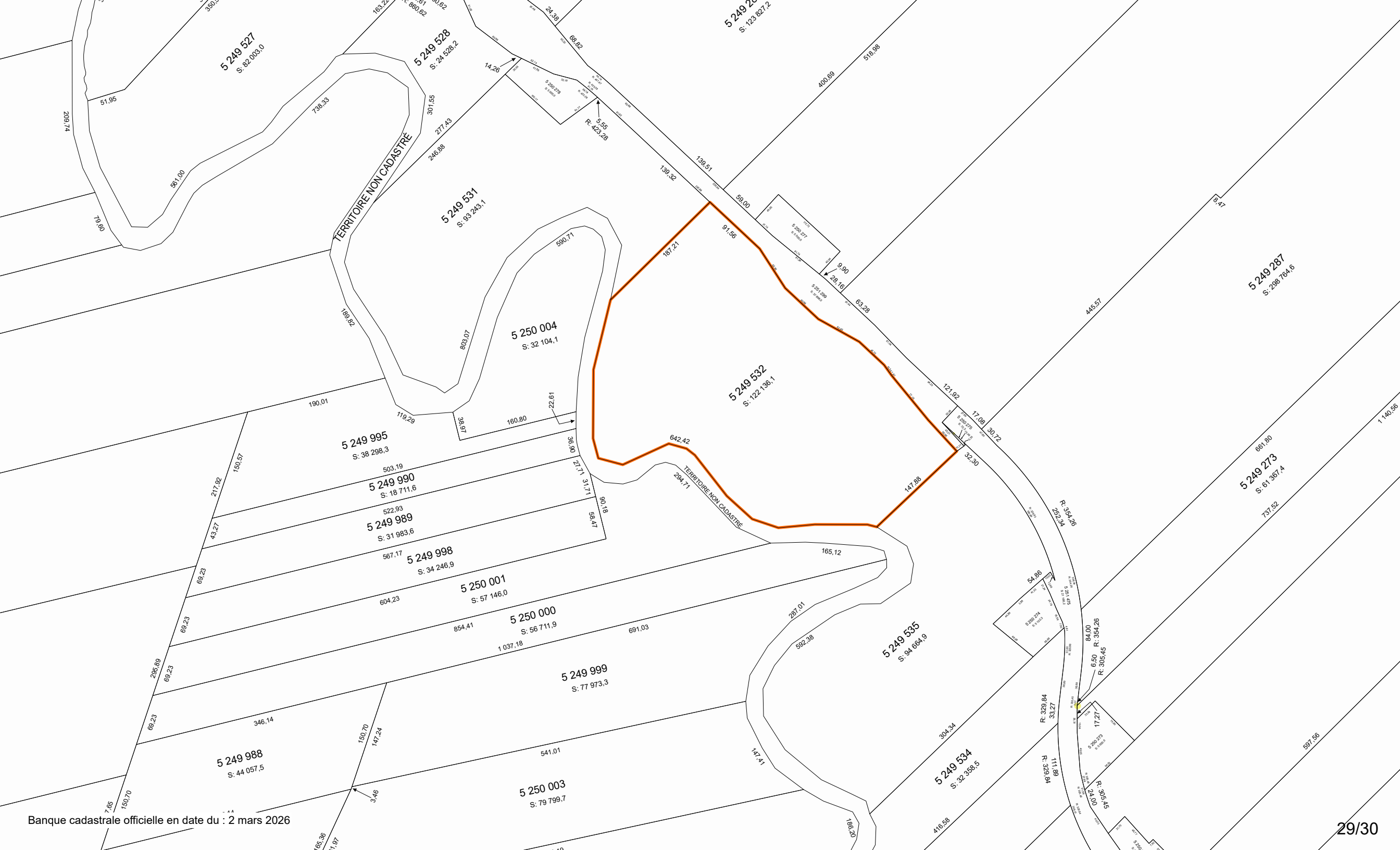
Cadastre(s) Ancien(s): P 649-DA P 650-DA P 651-DA P 652-DA
Rénové(s): 5249532 5250275

Travaux Responsable Éric Laflamme Téléphone (450) 798-2344 Date début des travaux 16/10/2023 Date prévue fin des travaux 21/10/2023 Valeur travaux 11 000,00 \$	Entrepreneur Excavation Laflamme et Ménard inc. 1590, rang Saint-Édouard Saint-Simon J0H 1Y0 Téléphone (450) 798-2344 Date fin travaux 16/10/2023
---	--

Description des travaux:
Construction d'une installation septique composée d'un filtre à sable classique, avec un rejet de l'effluent dans une branche de la Rivière David située au nord-ouest de la résidence.

Première inspection				
Date prévue	Heure	Date effectuée	Heure	Intervenant
27/10/2023		27/10/2023		Xavier Rajotte

Note:
Certificat de conformité d'installation septique reçu.



5 249 527
S: 82 003,0

5 249 528
S: 24 528,2

5 249 227
S: 123 827,2

5 249 531
S: 93 243,1

5 250 004
S: 32 104,1

5 249 532
S: 122 138,1

5 249 287
S: 288 164,8

TERRITOIRE NON CADASTRE

TERRITOIRE NON CADASTRE

